

GESTION DE LA SALLE D'ANIMATION (150 places maxi)

ANNÉE 2024

		TARIFS VILLAGE	TARIFS EXTERIEURS
LOCATIONS AUX PARTICULIERS	LOCATION 3 JOURS (Vendredi - Samedi - Dimanche) (Clés le jeudi à partir de 16h - Retour des clés le lundi à 17h)	250 €	330 €
	LOCATION 2 JOURS (Samedi - Dimanche) (Clés le vendredi à partir de 16h - Retour des clés le lundi à 17h)	200 €	280 €
	REUNION pour 1 jour avec repas	100 €	130 €
	REVEILLON Noël / Jour de l'An (privé ou associations) = 2 jours	250 €	EXCLU
	ENTERREMENT	OFFERT	75 €
LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS	Première manifestation annuelle de chaque association du village (Pour souper dansant, concours de tarot et thé dansant - Bal exclu)	Gratuit sauf électricité (facturation à la conso réelle) O.M. => Forfait de 5€ le sac	Non applicable
	SOUPER DANSANT / <i>Bal exclu</i>	110 €	EXCLU
	CONCOURS TAROT / LOTO / THÉ DANSANT / CABARET / <i>Bal exclu</i>	110 €	300 €
SUPPLÉMENTS S'APPLIQUANT A TOUTES LES LOCATIONS	Electricité heures pleines (tarif année en cours)	0,25 € TTC	
	Electricité heures creuses (tarif année en cours)	0,21 € TTC	
	Ordures ménagères	5 € le sac	
	NETTOYAGE et/ou TRI DES DECHETS (SELON BESOIN)	20 € / heure	

CAUTION = 500 €

L'assurance RC est obligatoire au nom du réservataire

TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2024 (Décision CM du 08/12/2023)

(QUELLE QUE SOIT LA DATE DE LA RESERVATION)

L'électricité sera facturée selon les tarifs en cours,
susceptibles d'évoluer compte tenu de la conjoncture économique.

(Mise à jour des tarifs à compter du 01/05/2024 suite à un nouveau contrat)

Le Maire,
 Louis GIROD

